

Formation de tuteurs et des maîtres d'apprentissage

Objectifs pédagogiques de la formation

- Comprendre leurs rôles et fonctions vis-à-vis de la personne tutorée
- Développer les compétences d'accueil
- Faciliter l'intégration du nouvel alternant
- Transmettre les savoir-faire professionnels en situation de travail
- Permettre une meilleure compréhension des messages à transmettre ainsi que la manière de le faire.
- Tenir compte des difficultés du démarrage d'une personne dans une fonction au sein d'une organisation et d'une équipe

Bénéficiaires

Toute personne, salariée, devant assumer le rôle de tuteurs ou de maître d'apprentissage au sein de l'entreprise

Pré-requis éventuels nécessaires

Aucun prérequis

Programme / contenu pédagogique

○ LES ROLES DU TUTEUR ET SON ENVIRONNEMENT

- Qu'est-ce que le tutorat ?
- En quoi cette activité est-elle utile et obligatoire pour certains contrats de travail ?
- Identifier les rôles du tuteur (par des verbes d'action)
- Comprendre le fonctionnement du contrat en alternance rattaché à la mission tutorale
- Identifier le rôle des principaux acteurs rattachés au tutorat (alternant, équipe de travail, référent d'école, autres alternants de l'entreprise, etc...) : Objectifs, contraintes et moyens par acteur
- Repérer et analyser la mission et la pratique de tutorat relative au poste de travail

○ ACCUEILLIR ET INTEGRER

- Analyser la préparation au parcours du premier jour d'accueil dans l'entreprise (ou dans l'équipe du tuteur selon la taille de l'entreprise)

- Former sur la sécurité des nouveaux arrivants (obligation de l'employeur pour tout nouvel embauché)
- Construire le processus d'accueil dans son entreprise
- Construire le parcours d'intégration dans l'équipe de travail sur le temps du contrat en alternance

- **FORMER ET EVALUER LES ACQUIS DANS LE CONTEXTE PROFESSIONNEL**

- Comprendre l'action de formation en situation de travail (AFEST)
- Distinguer le rôle du tuteur et le rôle du nouveau référent AFEST
- Construire et mettre en oeuvre une relation d'accompagnement :
- Quelles informations doivent passer ? Qui passe l'information ? Comment passe l'information ?
- Un tuteur aussi formateur évaluateur des savoir-faire sur le terrain de l'entreprise

Compétences attendues à l'issue de la formation

Assurer la fonction et le rôle de tuteur dans l'entreprise.

Accompagner le tuteur

Intervenant

Christine RAULT, Consultante-formatrice : formation de formateurs occasionnels, ingénierie financière de formation, management et la conduite de projets tertiaires.

François POLIDORI, Directeur du Pôle Travail & Développement, Psychologue du travail, IPRP : analyse de pratiques professionnelles, analyse d'activités de travail, évaluation, recherche action, démarches de Qualité de vie au travail, coaching individuel, diagnostics RPS, formation de formateur, démarches d'ingénierie de formation.

Accompagnement et outils pédagogiques

Formation 100% à distance.

Accompagnement via les forum dédiés, mise à disposition de supports à distance, échanges et analyses de situations réelles (cas des stagiaires) ou de cas d'étude à partir d'outils de partage de travaux à distance, de classes virtuelles synchrones.

Evaluation des compétences acquises

Attestation de formation

Evaluation de la formation

Evaluation de la formation par les stagiaires

Remise d'une attestation de fin de formation

Durée et planification

4 fois 1 heure de classe virtuelle, 6 heures de travaux personnels accompagnés et 4 heures de travaux partagés sur forum - ► [Se référer au planning](#)

Du 4/05 au 29/05, dans le cadre d'une autonomie de progression.

Tarif

1000 € / personne.

Somme forfaitaire exonérée de TVA

Ouverture de la formation soumise à un minimum de 3 inscrits



BULLETIN D'INSCRIPTION VALANT CONVENTION DE FORMATION SIMPLIFIÉE

En application des dispositions du livre III, sixième partie, du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Entreprise / Organisme :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. : **SIRET :**

Email (signataire ou gestion de la convention) :

Souhaitez inscrire à la formation **Formation de tuteurs et des maîtres d'apprentissage**

Dans le cadre d'un financement FNE - OUI :

Non :

Le/s participant/s suivant/s :

** Informations indispensables à l'ouverture du compte sur la plateforme d'enseignement numérique de formation*

| | civilité | nom | prénom | date de naissance* | email de connexion* |
|---|----------|-----|--------|--------------------|---------------------|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | | | | | |
| 5 | | | | | |
| 6 | | | | | |

Si vous souhaitez inscrire plus de salariés à cette formation, n'hésitez pas à joindre une liste en annexe de ce document.

Date : [Se référer au planning](#)

Nombre d'heures : 14 heures

Montant par participant : 1000 € exonéré de TVA.

Montant total de la présente convention = 1000 € x =

(Nombre participants x coût formation)

Organisation et modalités de la formation :

Le programme, le planning et les objectifs de formation ont été remis à l'élève et à l'entreprise, et sont annexés à la présente convention.

Les signataires déclarent avoir pris connaissance des documents cités ci-dessus.

N° SIRET 32439762900118 - N° organisme de formation 52440210544 – code APE 8542Z

Cnam – Direction du marketing et de la relation client
25 bd Guy Mollet – bp 31115 – 44311 Nantes cedex 3
tél. : 02 40 16 16 60 – entreprises@cnam-paysdelaloire.fr

Un nombre minimum d'inscrits peut être requis pour déclencher l'ouverture de l'action. La présente convention est effective sous réserve que ce nombre soit atteint.

La formation ouverte à distance

Les formations sont dispensées en FOAD (formation ouverte à distance) et le Cnam répond à la réglementation en vigueur pour ce type de modalité - **Décret n° 2018-1341 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux modalités de conventionnement des actions de développement des compétences.**

Le dispositif employé est la formation accompagnée par un enseignant, via la plateforme numérique de formation du Cnam à l'aide de supports pédagogiques spécifiques et d'échanges réguliers.

Le Cnam dispose d'un espace numérique de formation (ENF), portail numérique intégrant une plateforme numérique de formation. Chaque stagiaire a un compte personnel d'accès. Des contenus de cours (sous forme de ressources numériques de type pdf, vidéo, exercices, quiz d'acquisition de connaissances et d'autoévaluation, exercices collaboratifs, cas pratiques...) sont proposées selon un scénario pédagogique conçu en fonction des objectifs à atteindre, et des connaissances à acquérir, en conformité avec le programme de formation.

Lors de l'usage de l'espace numérique de formation, une assistance technique est prévue.

L'entreprise s'engage avant l'inscription à valider que le salarié inscrit est équipé et connecté pour pouvoir suivre une formation à distance dans de bonnes conditions de travail.

Dispositions financières :

Le paiement s'effectuera à l'inscription.

Dans le cas d'une convention FNE, la société s'engage à effectuer les démarches nécessaires auprès de la DIRECCTE ou de son OPCO.

Annulation d'inscription

- ❖ Pour toute annulation adressée moins de 14 jours avant le début de la formation, les frais de participation restent dûs.
- ❖ Hors dispositif FNE le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par une autre personne.

En cas d'absence ou d'abandon au cours d'un stage, le montant du dédit s'élèvera au montant intégral des droits d'inscriptions relatifs aux journées de formation auxquelles les participants n'auront pas assisté

En cas d'annulation de ce stage court par le Cnam des Pays de la Loire, faute d'un nombre suffisant d'inscrits, le versement effectué vous sera entièrement restitué par virement.

Différends éventuels

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le Tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

Règlement

Le paiement par virement bancaire est à privilégier afin de ne pas retarder la validation des inscriptions :

Merci de joindre copie de l'avis de virement à votre inscription.

IBAN CIC : FR76 3004 7141 2200 0273 1160 158

Entreprise :

Nom signataire :

Prénom signataire :

Fonction :

Pour l'organisme de formation
Cnam des Pays de la Loire
et par délégation de son directeur
Yannick Lefeuvre
Sébastien Bricaud
Responsable Plateforme administrative
Signature et cachet